

Économies d'eau

dans les bâtiments
et espaces publics

Comment agir, en tant que collectivité,
pour préserver la ressource en eau ?

M. Louis MICHEL

Président de la commission locale de l'eau
du SAGE Mayenne

- 1) Enjeux
- 2) Démonstration de matériel
- 3) Méthodologie
- 4) Communication
- 5) Aides

1) Enjeux

Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

1) Enjeux

Vidéo « Et tout le monde s'en fout #4 »



Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

1) Enjeux

Mme Astrid PICHODO
Cellule d'animation du SAGE

4 352 km²

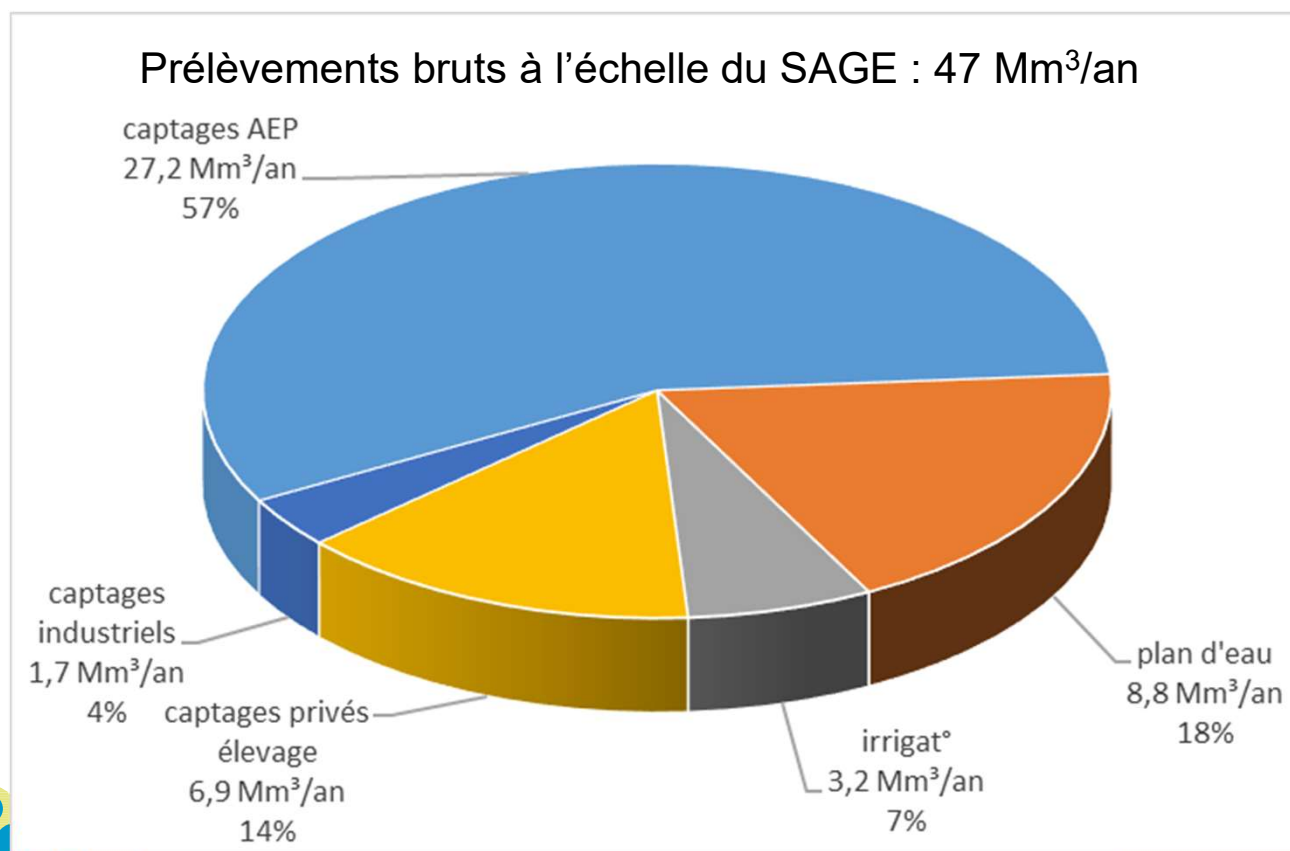
Réalisation : SAGE Mayenne - mars 2016
Sources : BD Carthage © IGN 2001
BD TOPO © IGN 2015

[illegible]

Les prélèvements d'eau sur le bassin versant

L'eau potable, usage principal

- Environ 27 Mm³ prélevés chaque année pour l'AEP sur le bassin versant (5,4 Mm³ sur la partie amont du bassin)

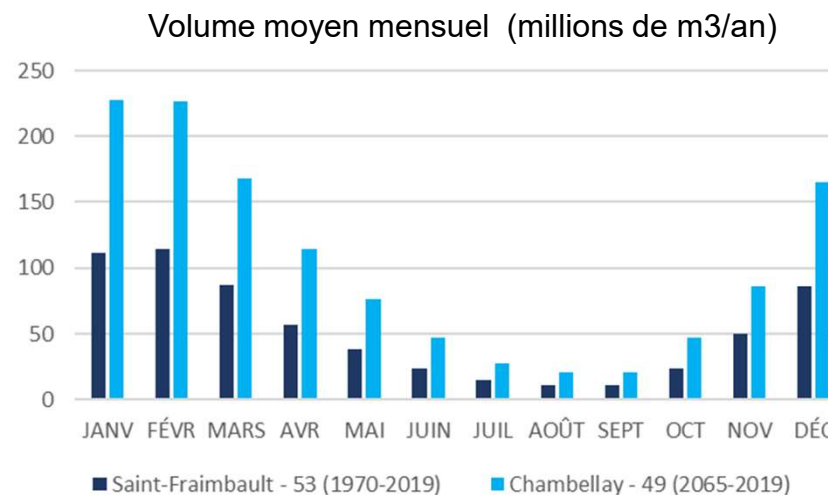


Hydrologie du bassin versant

Une hydrologie contrastée

- Etiages marqués à très marqués (Ovette, Vicoin et Jouanne et dans une moindre mesure la Mayenne amont)

=> Rôle de soutien d'étiage du Lac de Haute Mayenne



Pas de 2nd barrage sur la Mayenne

En 2005, le projet d'un second barrage sur la Mayenne est abandonné

- Consommations d'eau stables
- Diversification possible vers les eaux souterraines
- Impact d'un nouvel ouvrage sur les milieux

QUEST-FRANCE 9-10 août 2005

Le barrage de Saint-Calais-du-Désert ne se fera pas

Par 41 voix contre 14, les membres de la Commission de l'eau ont enterré ce projet voulu par le conseil général depuis 1992.

Saint-Calais-du-Désert n'aura jamais de barrage. C'est la décision qu'ont prise, à une écrasante majorité, les membres de la Commission locale de l'eau (CLE), vendredi

n'étaient des 80, vrai que de cols de 5 dé n'est pas était de stratégie ent et de s années nait à dire lire aussi).

ral de la en 1992, deux an- rtout, « la gmentait ssait pré- de la », justifie



Le président de la Commission locale de l'eau, Marc Bernier, à gauche, lors du dépouillement des votes. Le score sera sans appel : 41 voix contre le barrage de Saint-Calais ; 14 pour. Le projet est abandonné.

LE EAU

Avenir agricole - semaine du 15 au 21 avril 2005

Le projet du barrage de Saint-Calais finalement abandonné

La Commission locale de l'eau a mis de côté le projet du barrage de Saint-Calais lors du vote de la stratégie 2 et un vote nul. Applaudissement des écologistes et de Mayenne vivante : le projet de barrage à Saint-Calais-du-Désert tombe à l'eau. Le serpent de mer de la politique mayennaise de l'eau des 15 dernières années vient enfin d'être officiellement écarté. Il ne s'agit que d'un avis de la Commission locale de l'eau, mais de fait, il était celui qu'attendait le Conseil général pour fermer le dossier.



de démantèlement de l'ouvrage, précisait le président de la fédération de la pêche de l'Orne. Divisant par

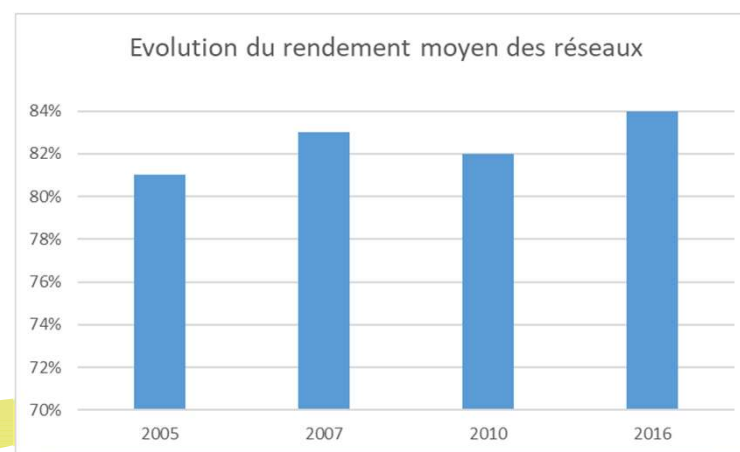
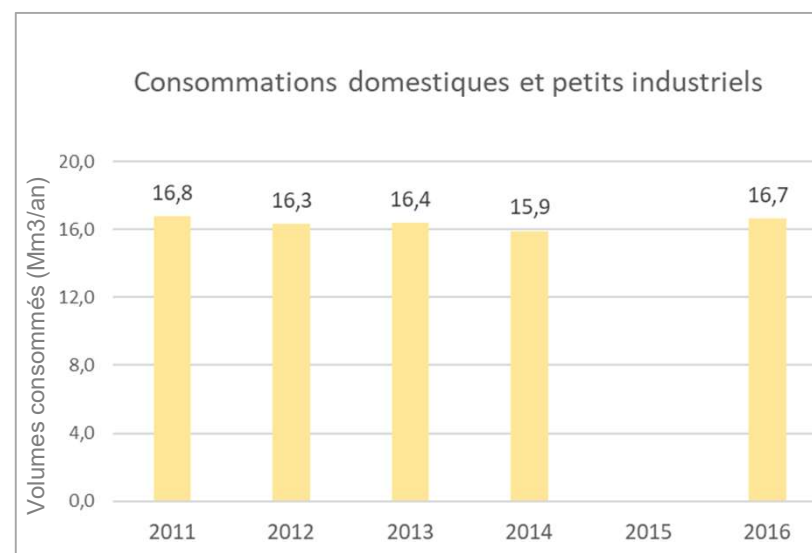
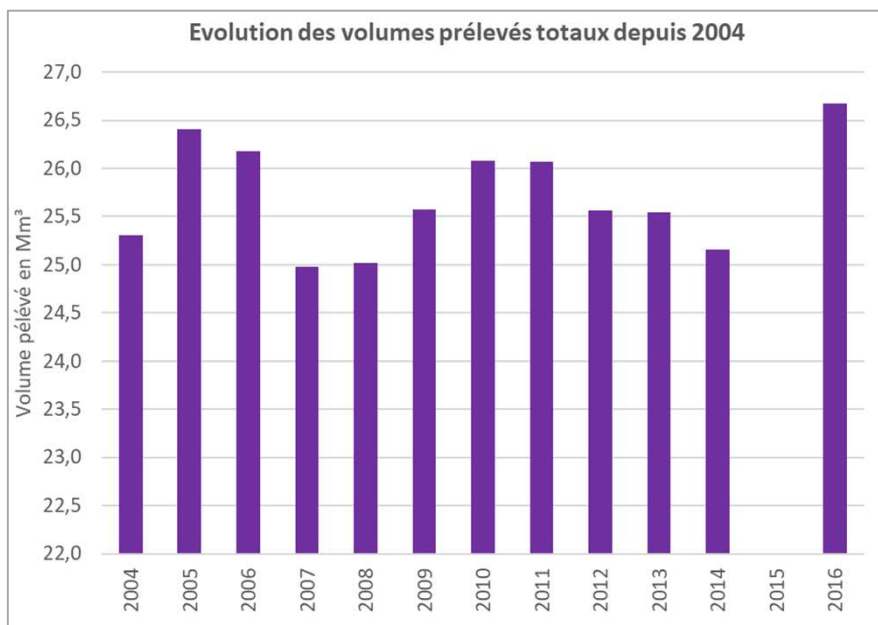
Une page se tourne, mais peut-être pas définitivement. On ne sait pas ce que seront les données dans 20 ans.

La gestion quantitative, un enjeu du SAGE

Les économies d'eau, 1 des 9 grands objectifs du SAGE

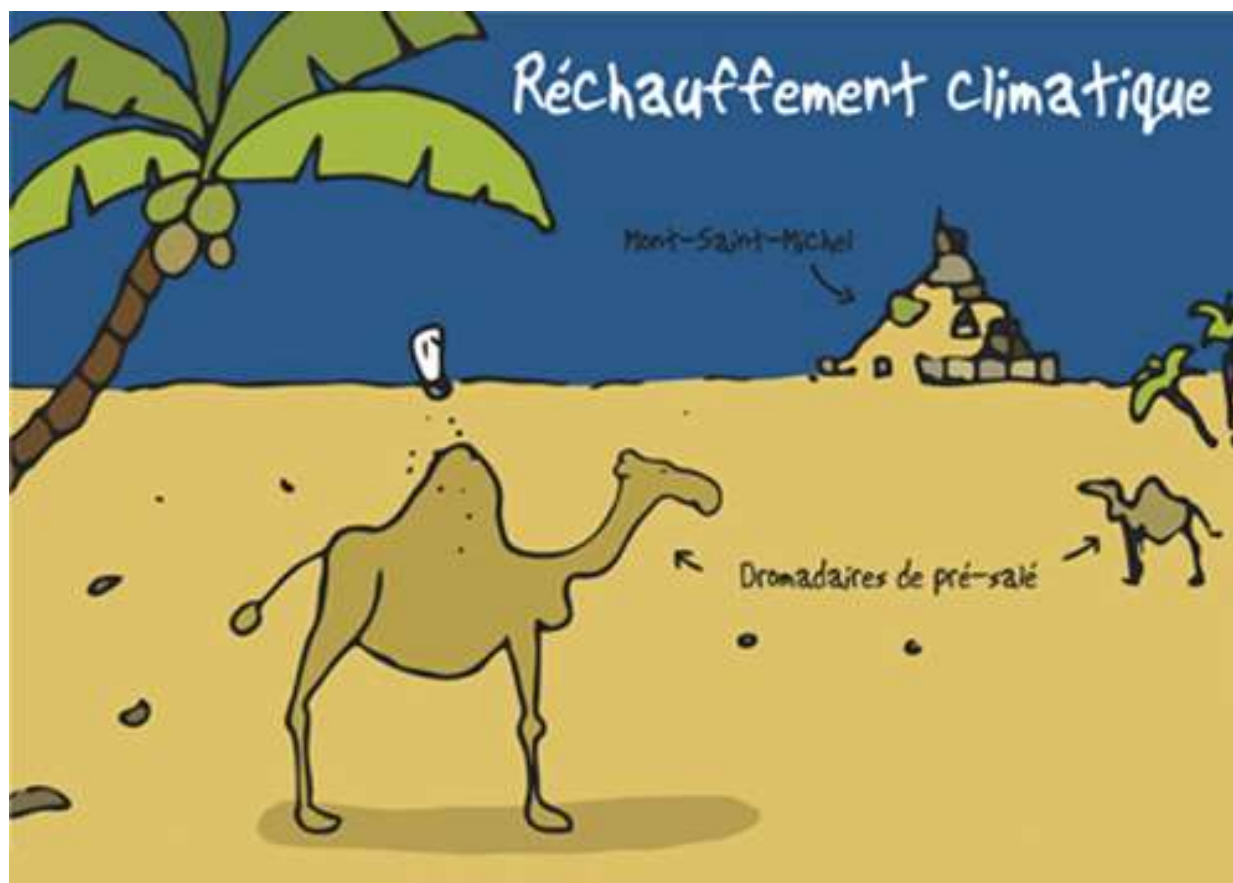
- Réduire les consommations
- Limiter les pertes des réseaux d'eau potable

Evolution des prélèvements et consommations sur le bassin de la Mayenne

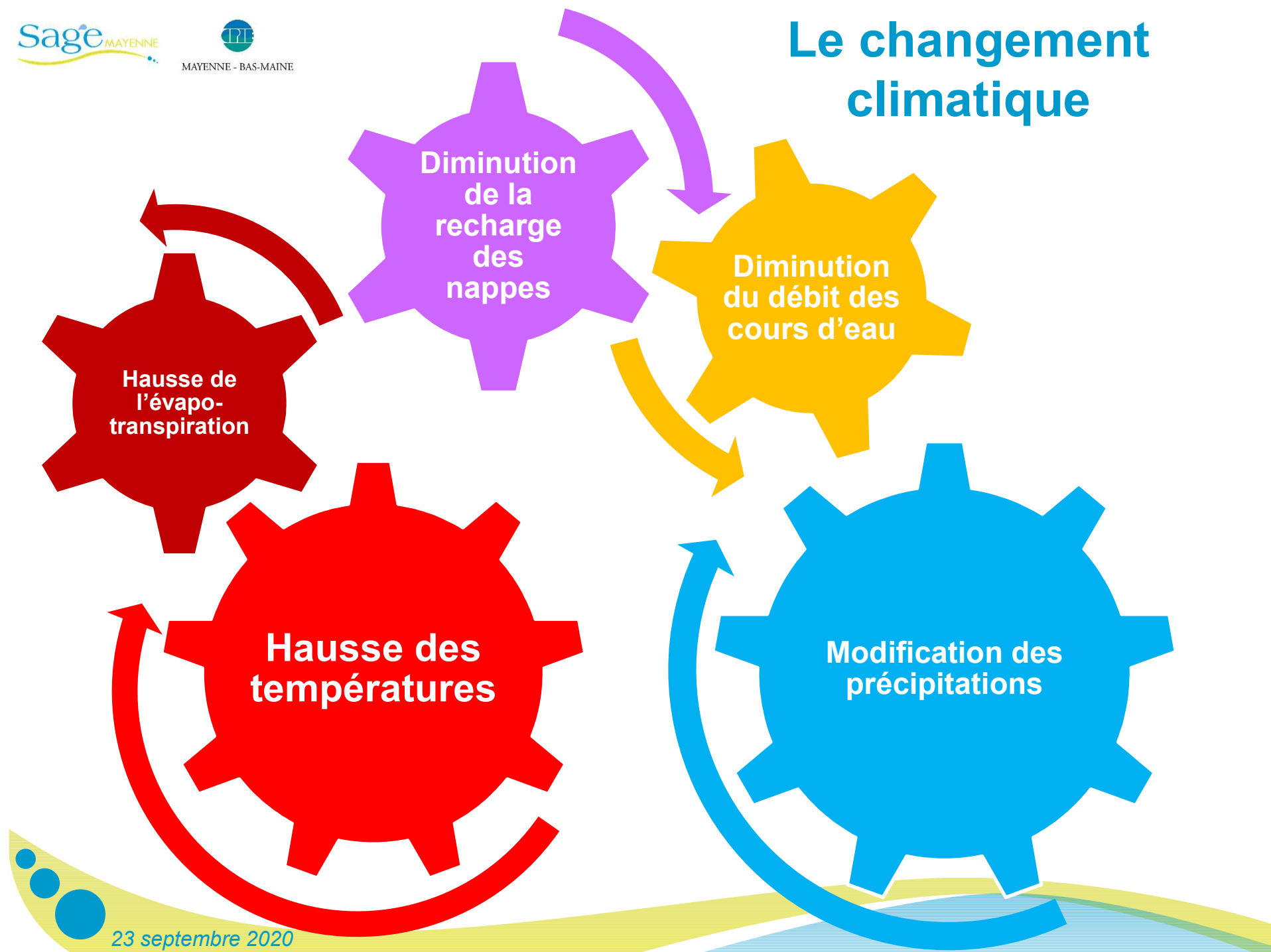


Le changement climatique

Nouvel enjeu pour la gestion des ressources en eau



Le changement climatique



Projections de changement climatique

■ Hausse des températures de l'air

□ 1,5 à 3°C d'ici 2050

► Augmentation des besoins en eau

► **ELEMENT DETERMINANT**

■ Modification des régimes de pluie

□ Modification de la répartition saisonnière

□ Augmentation des événements extrêmes

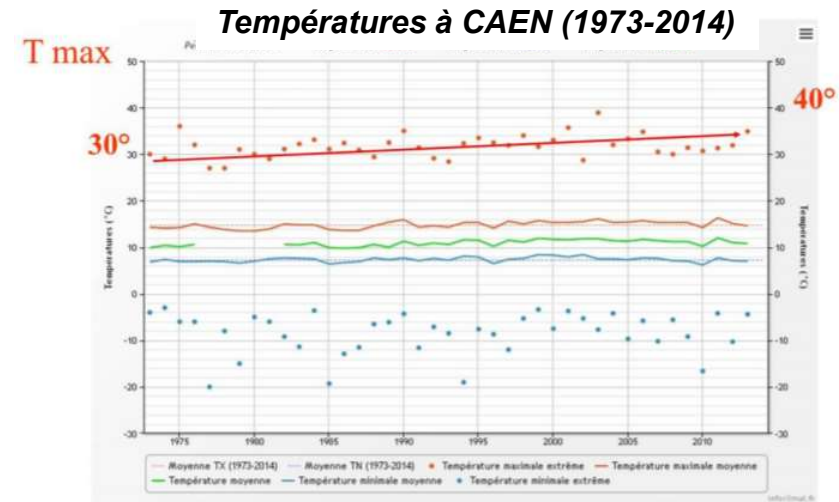
□ Risque de baisse des précipitations annuelles

■ Hausse de l'évapotranspiration

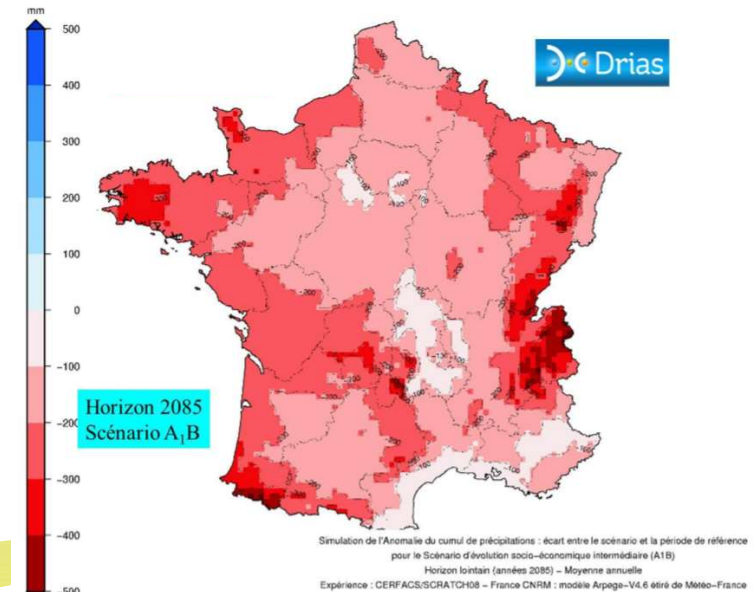
□ + 23 % d'ici 2100

► Augmentation du déficit hydrique

► Assèchement des sols



Ecart à la référence des précipitations moyennes annuelles à l'horizon 2085



Impacts sur les ressources en eau



Évolution du débit mensuel minimal (atteint 1 année sur 5)

■ Diminution des débits des cours d'eau

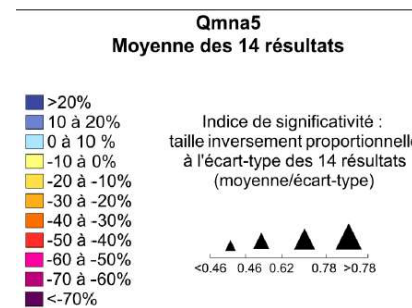
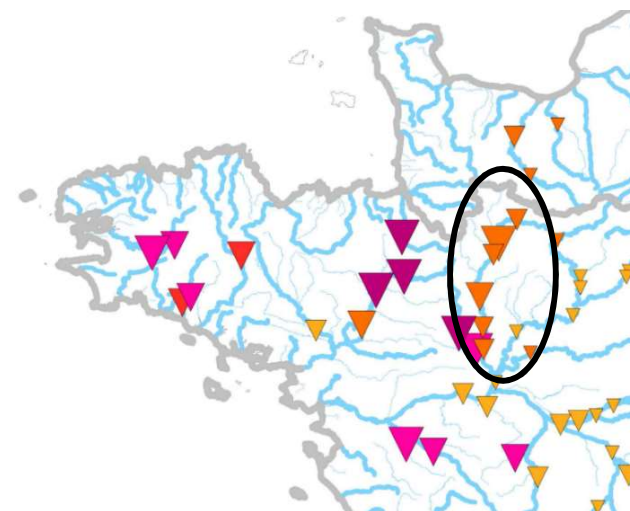
- ▶ Diminution des débits moyens et des débits d'été
- ▶ Déficit quantitatif

■ Augmentation du risque de pollution

- ▶ Surconcentration en éléments indésirables
- ▶ Diminution des capacités d'autoépuration des cours d'eau

■ Diminution de la recharge des nappes

- ▶ Moindre soutien d'été des cours d'eau et moindre refroidissement
- + impact sur les aquifères côtiers – remontée du biseau salé



Quels rôles pour les collectivités ?

■ Collectivité, usager de l'eau potable

- ▶ Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics
- ▶ Exemplarité vis-à-vis des particuliers
- ▶ Réduire les besoins face à la raréfaction des ressources

■ Collectivité, productrice et distributrice d'eau potable

- ▶ Assurer le renouvellement des réseaux pour optimiser le rendement
- ▶ Eviter des investissements structurels à l'avenir (nouvelle ressource)
- ▶ Tarification de l'eau potable

2) Démonstration de matériel

Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

2) Démonstration de matériel

- Débitmètre et chronomètre
- Mousseur / aérateur



Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

2) Démonstration de matériel

Exemples de matériels (liste non exhaustive)	Économies d'eau possibles	Coût
Pommeau de douche hydro-économe	50 %	20€
Aérateurs ou hydromousseurs	30/70 %	5-10€
Mitigeur	75 %	60-150€
Réducteur de débit pour douche	70 %	30€
Robinet à temporisation	70 %	50-100€
Poids/sacs WC	20 %	4-10€
Eco-plaquettes WC	40 %	15€
Économiseur stop-eau	40 %	15-20€
Chasse d'eau double	45/60 %	100€
Urinoirs	70/90 %	100-300€
Toilettes sèches	90 %	4000€
Sablier de douche		3-10€

Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

2) Démonstration de matériel

- Investir dans du matériel de qualité, durable
- Action au coût réduit
- Adapter au contexte et aux besoins locaux
- Économies passives : une fois installé, plus rien à faire



Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

1) Enjeux

M. Mathieu GADEAU

Département de l'Orne

3) Méthodologie

Bâtiments et espaces publics :

- 1) Avoir un référent ou une équipe projet
 - ⇒ Élus et/ou agents techniques, investis, qui pourront communiquer et sensibiliser afin de mobiliser sur la question
- 2) Définir le périmètre d'action et les objectifs
 - ⇒ Sites ou bâtiments concernés, objectif réalisable, budget dédié, appui extérieur éventuel
- 3) Réaliser le diagnostic
 - ⇒ Inventorier les sites
 - ⇒ Collecter et analyser les données sur les usages, les équipements et les volumes consommés

Bâtiments et espaces publics :

4) Définir les priorités d'intervention

- ⇒ Sites prioritaires car très consommateurs / emblématiques / avec fuite identifiée / avec variation de consommation
- ⇒ Actions à mettre en place

5) Structurer le plan d'action et le budget

- ⇒ Évaluation financière (coût de l'investissement, économies attendues, temps de retour sur investissement estimé)
- ⇒ Plan pluriannuel d'actions (entretenir, réparer fuites, équiper, réduire la pression...)

Bâtiments et espaces publics :

6) Suivre et évaluer

- ⇒ Tableau de suivi avec relevé mensuel des compteurs pour réagir au plus vite si besoin
- ⇒ Vérifier l'adéquation avec les résultats attendus, identifier les points forts et les points d'amélioration

7) Valoriser et sensibiliser

- ⇒ Partie active des économies d'eau
- ⇒ Mobiliser et sensibiliser agents de la collectivités et usagers, inciter à adopter des comportements économes

Espaces verts :

- ◆ Respecter les mesures de restriction
- ◆ Réduire les besoins en eau : paillage, choix des végétaux, plantations en pleine terre...
- ◆ Collecter et réutiliser l'eau de pluie
- ◆ Adapter les systèmes d'arrosage



Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

3) Méthodologie

M. Georges LETARD
Maire de Cirail de 2014 à 2020

4) Communication

Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

4) Communication

- * Communiquer avant pour informer, pendant pour valoriser les actions et après pour sensibiliser
- * Communiquer auprès des agents de la collectivité et des usagers des bâtiments publics
- * Communiquer en mairie, dans les bulletins, mais aussi directement sur les sites concernés



L'eau est une ressource rare. Ensemble, économisons-la !



Je ne laisse pas couler l'eau pendant le savonnage des mains.
 Lavage au verre à dent = 0,25 L
 Robinet ouvert pendant 1 min = 12 L à 18 L



Je préfère une douche de 5 min à un bain.
 Je ne laisse pas couler l'eau pendant le savonnage.
 Douche éco de 5 min = 35 à 50 L
 Bain = 150 à 200 L



Je ne laisse pas couler l'eau pendant le brossage des dents.
 J'utilise un verre à dents.
 Lavage au verre à dent = 0,25 L
 Lavage au robinet = 15 à 40 L



Aux toilettes, j'appuie sur le petit bouton de la chasse d'eau dès que possible.
 Petite chasse = 3L
 Wc sans double chasse = 12 L

www.ecodeaumayenne.org



Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

4) Communication

- Autocollants
- Affiches
- Plaquettes d'informations
- Articles dans le bulletin municipal
- Site *ecodeaumayenne.org*
- Site *eau-loire-bretagne.fr*



Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

4) Communication

2 exemples récents et locaux :

- Communauté de communes du Pays de Loiron en 2017 :
 - > Mise à disposition de 1 000 kits pour des habitants
 - > Interventions de sensibilisation dans les écoles avec distribution de sabliers de douche pour les enfants
 - > Stands de sensibilisation dans le cadre de diverses manifestations
- Commune d'Ernée en 2018 :
 - > 1 semaine d'actions de sensibilisation, en partenariat avec de nombreux acteurs
 - > Communication auprès des associations sportives et des élèves des collèges public et privé de la commune
 - > Diagnostics et équipements en matériels hydro-économes de 40 logements

5) Aides

Mme Astrid PICHODO
Cellule d'animation du SAGE

Financement possibles des actions

- Opérations éligibles : études/diagnostics, travaux, communication

- **Agence de l'eau Loire-Bretagne**

- ▶ Eligibles uniquement si retour sur investissement > à 2 ans
- ▶ 50 % ou 60 % (bonification en zone de revitalisation rurale)



- **Agence de l'eau Seine-Normandie**

- ▶ Plafonnement de l'assiette (économies sur 25 ans)
- ▶ Subvention 30 % (40 % en ZRR) + Avance 20 %



- **Région Pays de la Loire**

- ▶ Attention portée au temps de retour sur investissement (Etude préalable/diagnostic avec économies potentielles)
- ▶ Taux proposé par la CLE (en général 50 %) => *Intégration au contrat Mayenne amont 2021-2023 en cours de construction*



Fonction des modalités de chaque financeur



Merci de votre attention